



HAL
open science

De la difficulté d'être un bon Tribun. Étude critique de John P. McCormick

Sébastien Roman

► **To cite this version:**

Sébastien Roman. De la difficulté d'être un bon Tribun. Étude critique de John P. McCormick. 2019.
hal-02065444

HAL Id: hal-02065444

<https://hal.science/hal-02065444>

Preprint submitted on 12 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'enfer est pavé de bonnes intentions : du mauvais usage de Machiavel par John P. McCormick

Sébastien Roman

Il apparaît de plus en plus évident aujourd'hui, pour une très grande majorité de personnes, que quelque chose ne va pas dans nos démocraties. « *Aber etwas fehlt !* » disait Ernst Bloch¹. Quelque chose manque. Et, en effet, quelque chose manque – mais on ne sait pas encore quoi, ou bien, si on le sait un peu, c'est le remède qui nous échappe – pour que notre démocratie soit davantage démocratique, à savoir, comme son sens étymologique l'indique, d'être un régime où le « peuple » est et demeure victorieux. Tout citoyen, qui désire être pris en compte, et se lasse de ne pas l'être, sauf illusoirement au moment du vote, devrait alors pouvoir se réjouir de ce que dit John P. McCormick², tant on ne peut que souscrire à son diagnostic : les démocraties contemporaines ont un caractère oligarchique inquiétant. Elles n'ont de démocratique que le nom : elles ne sont pas la puissance du peuple ou sa victoire, mais un régime dans lequel des élites - avant tout économiques, financières aujourd'hui - se sont accaparées le pouvoir, d'autant plus idéologiquement qu'elles le font en son nom. McCormick le soutient très bien, en rappelant à l'aide de Bernard Manin³ combien le choix non nécessaire du mécanisme représentatif favorisa une démocratie du consentement. Voter est en partie consentir, et c'est là le revers du concept d'« autonomie » si souvent glorifié : derrière l'idée de ne « se soumettre qu'à soi-même », est justifié de voter pour une personne pour ensuite accepter d'être passif jusqu'aux prochaines élections, au nom précisément de notre engagement ou de nos « obligations ».

Face à ce constat d'une démocratie malade, corrompue, viciée ou pervertie, McCormick a pour ainsi dire son âge d'or et sa solution, le tout de manière paradoxale, puisqu'il propose de convoquer un auteur à la réputation sulfureuse, Machiavel. L'idée est simple : afin de remédier à la passivité *institutionnalisée* des citoyens, il s'agit de favoriser l'avènement d'une démocratie contestataire, non pas en revenant au modèle de la démocratie directe, ni même en se contentant de revendiquer un système proportionnel accru, mais en complétant l'élection par le tirage au sort via la création d'un Tribunal du peuple (« *People's Tribunate* »⁴) inspiré directement de la pensée machiavélique. Machiavel, sans être un démocrate, nous aiderait à l'être davantage nous-mêmes, de par son attachement à l'existence des Tribuns du peuple, qui permirent à Rome – là serait l'âge d'or – de connaître sa plus grande gloire pendant sa période républicaine, avec un pouvoir partagé entre sénateurs, consuls, et Tribuns.

On savait déjà que Machiavel, loin d'être machiavélique, loin de justifier la tyrannie, était partisan d'un républicanisme. Si les circonstances le permettent, rien ne permet mieux la grandeur de l'État que l'instauration d'une république, c'est-à-dire d'un pouvoir partagé entre grands et peuple, entre ceux qui, par leur position sociale avantageuse, désirent dominer, et ceux qui, possédant très peu, et n'étant pas soumis autant à l'insatiabilité des désirs que les grands, désirent avant tout ne pas l'être. Ce qui est nouveau est la manière dont McCormick interprète le cas des Tribuns du peuple, à savoir comme une mesure institutionnelle qui permet et permettrait aujourd'hui la création d'une conscience de classe spécifique, celle du peuple et pour le peuple, par un Tribunal dont les membres seraient issus de ses rangs, à même pour cette raison de le défendre contre les excès des grands. La meilleure manière de défendre l'égalité aujourd'hui serait paradoxalement de ne pas se cantonner au principe de l'égalité,

¹ Bloch aimait reprendre cette expression tirée d'un opéra de Bertolt Brecht et de Kurt Weill, *Grandeur et Décadence de la ville de Mahagonny*.

² John P. McCormick, *Machiavellian Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

³ B. Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, GF-Flammarion, coll. « Champs », 1996.

⁴ John P. McCormick, *op.cit.*, p. viii.

mais de partir des inégalités sociales et économiques pour concevoir des assemblées de classe spécifique. Il s'agit donc de compléter l'élection ou le vote – l'égalité juridique est bonne, il faut la conserver, car chacun doit avoir le droit de voter – par l'institution d'une classe spécifique composée de 51 citoyens tirés au sort, dont seraient exclus les grands⁵, et que McCormick propose d'amender à la Constitution américaine.

Nous avons déjà eu l'occasion de critiquer sa proposition, et ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit⁶. L'idée de McCormick est intéressante, d'une part parce qu'il en donne une traduction précise en pratique, d'autre part parce qu'elle est audacieuse et volontairement provocatrice tout en tapant dans le mille : le problème, en effet, aujourd'hui, est bien que les citoyens ordinaires sont trop éparpillés pour avoir conscience de la classe qu'ils pourraient former ensemble pour lutter contre la domination des élites. Mais la proposition de McCormick n'est pas pertinente tout en étant infidèle à la pensée machiavélique. Nous voudrions cette fois-ci le démontrer à partir d'une étude attentive du terme « Tribun » dans les *Discours sur la première décade de Tite-Live* (par la suite nommé D)⁷. Deux moments structureront notre développement : il sera question, premièrement, du souci du bien commun chez les Tribuns, qui peuvent les conduire à agir *contre* le peuple ; nous montrerons ensuite que le choix du tirage au sort est une fausse bonne idée pour compenser les limites de l'élection, ce qui nous permettra également de critiquer la conception délibérative que McCormick se fait de son Tribunat.

La garde de la liberté et le salut de la patrie : les Tribuns équilibrés

Commençons par un bref rappel. Machiavel a ceci d'original qu'il explique d'une tout autre manière que la tradition humaniste l'excellence de la Rome antique, dans son expérience républicaine allant de la chute des Tarquins jusqu'au temps des Gracques. La tradition veut que Rome n'ait dû sa grandeur qu'au choix de la constitution mixte, célébrée pour sa tempérance, à savoir un modèle d'équilibre entre les humeurs qui composent la cité – les deux principales étant souvent les grands et le peuple – permettant de conserver des régimes politiques (royauté, aristocratie, démocratie) uniquement leurs qualités. La meilleure manière de retarder au maximum la dégénérescence naturelle de tout État, selon la théorie polybienne de l'*anacyclosis*, serait de mettre en place un pouvoir partagé qui puisse satisfaire les humeurs en présence, par l'instauration d'un Sénat, le choix de consuls, et celui de Tribuns de la plèbe⁸. Mais Machiavel, très vite, dès le début des *Discours*, renverse la tradition et montre son envers : derrière la célébration de la tempérance se cache en réalité une réticence à accorder un pouvoir politique au peuple, ce dernier étant jugé par nature bête, mauvais, et cruel, toujours porté à l'excès, si bien que la solution trouvée pour le tempérer est de lui donner l'*illusion* de pouvoir jouer un rôle politique, tout en essayant en pratique de l'en empêcher. Car, en réalité, ce que la tradition célèbre, n'est pas tant ce que les grands ont choisi d'admettre que ce qu'ils ont été contraints d'accepter : la naissance des Tribuns est un pouvoir politique que le peuple a gagné par la force et la menace, contre l'insolence des

⁵ Est exclu du Tribunat proposé par McCormick toute personne, soit ayant exercé une charge publique, durant deux mandats consécutifs, à quelque niveau que ce soit (municipal, régional, national, *etc.*), soit (et/ou) dont le revenu net familial annuel équivaut ou dépasse les 345000 dollars (cas des individus qui appartiennent aux 10% des familles les plus riches aux États-Unis), ou bien les 150000 dollars à titre individuel.

⁶ Voir S. Roman, *Nous, Machiavel et la démocratie*, Paris, CNRS, 2017, p. 293-314.

⁷ N. Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, trad. A. Fontana et X. Tabet, Paris, Gallimard, 2004.

⁸ Peuple et plèbe sont identiques chez Machiavel, sauf quand il s'agit, selon des critères socio-économiques, de l'*infima plebe*, à savoir de « ceux qui vivent du travail de leurs bras » comme dans le cas des *Ciampi* (voir J-C. Zancarini, « Les humeurs du corps politique. Le peuple et la plèbe chez Machiavel », *Laboratoire italien*, mars 2001, n° 1, p. 26).

grands qui, après avoir fait les yeux doux au peuple et l'avoir traité avec humanité par peur qu'il se rapproche des Tarquins, n'hésitèrent pas ensuite, une fois les Tarquins défaits, à « cracher contre la plèbe le venin qu'ils avaient gardé dans leur cœur »⁹. La plèbe, plus tard, à l'occasion de la guerre contre les Volsques, les Eques et les Sabins, se révolta, fit sécession sur le mont Sacré, et exigea d'être doté d'un pouvoir politique. De là sont nés les Tribuns de la plèbe en 494 avant J-C. Ce n'est donc pas en priorité le peuple qui est à craindre, mais bien l'insolence des grands. Machiavel est républicain : entre les grands et le peuple, il faut choisir, et la faveur doit être accordée au peuple, duquel dépend la grandeur de l'État. On comprend alors ce qui intéresse McCormick : prenant acte de l'importance du conflit civil, il considère que les Tribuns ont joué un rôle capital dans la défense des intérêts du peuple, et que l'excellence de la constitution mixte tiendrait à la création d'assemblées de classe spécifique. La seule manière pour le peuple de ne pas être dominé par les grands serait de pouvoir bénéficier d'une institution qui lui soit exclusivement réservée.

Pour autant, cela n'empêche pas sa lecture des Tribuns d'être tronquée. En effet, le rôle des Tribuns est de servir d'arbitres - pourrait-on dire d'équilibristes - pour entretenir dans de justes proportions le conflit entre les humeurs. Ils doivent pour ce faire trouver des « remèdes »¹⁰, autant que faire se peut, pour équilibrer leur antagonisme sous fond de déséquilibres de la manière la plus profitable pour la cité. Cela exige non seulement de leur part de se faire l'avocat du peuple contre les grands, et de régler les conflits internes aux grands quand cela est nécessaire¹¹, mais aussi - ce que ne dit pas McCormick, ou ce qu'il ne fait que mentionner en le négligeant - d'intervenir *contre* le peuple quand celui-ci représente une menace pour la cité. Tout excès est à combattre, d'un côté comme de l'autre. Les excès du peuple peuvent d'abord tenir à une logique de *réaction* : si les nobles font preuve d'excès d'ambition - ce qui arrive toujours si aucun pouvoir ne les arrête - alors le peuple, lui-même, devient très vite excessif ; les nobles, par leur mauvais comportement, « suscitent, chez ceux qui ne possèdent pas, l'envie de posséder, soit pour se venger d'eux en les dépouillant, soit pour pouvoir accéder eux aussi aux richesses et aux honneurs dont ils voient les autres faire mauvais usage »¹². La même chose est dite en I, 7, mais cette fois-ci le rôle modérateur que doivent savoir jouer les Tribuns est précisé : Machiavel reprend de Tite-Live l'histoire de Coriolan, de famille patricienne, qui, ne supportant pas la création des Tribuns, voulut profiter d'un état de disette pour contraindre le peuple affamé de renoncer à son nouveau pouvoir politique, pour pouvoir en échange acheter du blé à prix raisonnable. Le peuple, apprenant son projet, « s'indigna tellement contre Coriolan qu'à la sortie du sénat il l'aurait assassiné dans un tumulte, si les Tribuns ne l'avaient pas cité à comparaître pour défendre sa cause »¹³. Les Tribuns doivent savoir se faire les gardiens du peuple *contre* le peuple quand la nécessité l'impose : si le peuple avait tué Coriolan, il s'en serait suivi de mauvais tumultes qui auraient menacé la cité. Parce qu'ils se doivent d'être de bons arbitres - ce qui, en passant, est d'autant plus difficile qu'ils ne sont pas réellement en position arbitrale, faute d'être neutres, puisqu'ils sont là aussi pour défendre la plèbe - ils ne peuvent pas toujours lui donner raison. Il est de leur devoir de tempérer l'humeur du peuple quand il faut le faire, et pour cela trouver des remèdes institutionnels - « ordinaires »¹⁴ - pour éviter de recourir à des moyens toujours plus périlleux et plus violents. La colère du peuple doit trouver de quoi s'épancher par voie institutionnelle. McCormick le mentionne également, mais il insiste uniquement sur ce dernier point quand il reprend le cas de Coriolan, au lieu de dire que de tels faits prouvent aussi que le

⁹ D, I, 3, p. 67.

¹⁰ *Ibid.*, I, 46, p. 205.

¹¹ Voir *Ibid.*, I, 50.

¹² *Ibid.*, I, 5, p. 76.

¹³ *Ibid.*, I, 7, p. 84-85.

¹⁴ *Ibid.*, p. 84.

peuple a ses propres excès, contre lesquels le Tribun doit savoir lutter. McCormick se sert du cas de Coriolan pour insister sur la vertu *délibérative* des assemblées, non pour dire que le peuple est également à craindre, si bien que les Tribuns doivent savoir agir contre lui¹⁵.

Surtout, et c'est un autre point que ne mentionne pas McCormick : ce qui est initialement produit par réaction (ce qui est *toujours* le cas pour le peuple, qui ne fait que se défendre des grands) peut ensuite suivre son cours ou se nourrir de sa propre logique ; une fois que le peuple a dû combattre par nécessité, il peut ensuite le faire par *ambition*. La réaction n'est qu'une manière d'actualiser une disposition naturelle de l'homme, qui le destine à l'ambition, et ce quel que soit son rang social, « quel que soit le degré social auquel »¹⁶ il monte. L'homme, par nature, est soumis à des désirs insatiables, il est fait pour tout désirer et peu obtenir, raison pour laquelle il « s'afflige dans le mal » et se « lasse dans le bien »¹⁷ : qu'il s'afflige ou qu'il se lasse, cela revient au même, l'homme finit par désirer un (autre) bien, soit parce qu'il ne peut supporter le mal qui est le sien, ou qu'il désire un autre bien que celui ou ceux qui ne sont plus désirable(s) à ses yeux. L'insatiabilité des désirs rend l'homme ambitieux, et l'ambition est un « désir de domination »¹⁸, synonyme encore d'« avidité »¹⁹ (*avarizia*) ou de « cupidité »²⁰. Le peuple, tout comme les grands, désire lui aussi toujours plus que ce qu'il possède, sauf que son insatiabilité est beaucoup moins grande que la leur, et que son ambition est d'ordinaire très restreinte à défaut de pouvoir croître. Mais, de contrainte, l'ambition peut ensuite devenir libre – du moins suivre son cours - et démesurée. Le peuple passe alors du désir ne pas être dominé à celui de dominer à son tour, pour convoiter honneurs et biens :

« J'ai tenu ce discours, parce qu'il ne suffit pas à la plèbe romaine de s'assurer des nobles par la création des Tribuns, désir auquel elle fut contrainte par la nécessité ; aussitôt après avoir obtenu cela, elle commença même à se battre par ambition, et à vouloir partager avec la noblesse les honneurs et les biens, qui sont la chose la plus estimée par les hommes. De là naquit le mal qui engendra la lutte de la loi agraire, loi qui à la fin fût la cause de la destruction de la République »²¹.

Machiavel est sévère : s'il voit d'un bon œil la création des Tribuns, la cause de la destruction de la République romaine est ensuite l'ambition démesurée que cette création a fait naître chez le peuple. L'élargissement du pouvoir des Tribuns en 445 avant J-C, par attribution d'un pouvoir consulaire, fut une « erreur »²². Mais c'est surtout la loi agraire – la revendication d'un partage plus juste des terres - qui incarne le mal qui s'est emparé du peuple. Certes, dit Machiavel à la fin de D, I, 37, la loi agraire a sa vertu : non pas pour elle-même, mais en tant que *principe repoussoir*, c'est-à-dire comme principe de défense contre l'ambition des grands. Mais prise en elle-même elle est un mal, car il ne faut pas pour Machiavel que le peuple devienne riche, au contraire faut-il entretenir toute proportion gardée sa pauvreté. Et elle est un mal qui aurait pu, avec le temps, « s'éteindre de lui-même »²³ si les

¹⁵ Un autre exemple des excès du peuple en réaction est l'histoire de Manlius Capitolinus analysée dans D, I, 8 et III,8. Manlius Capitolinus, envieux des honneurs rendus à Camille, essaya de « susciter des tumultes à Rome contre le sénat et contre les lois de sa patrie » (*Ibid.*, p. 430). Les Tribuns intervinrent pour sauver Rome d'une guerre civile imminente. Machiavel dit : ils « s'unirent dans ce cas aux nobles pour sauver une peste commune », et il parle plus loin de « l'amour de la patrie » (*Ibid.*, p. 430-431).

¹⁶ *Ibid.*, I, 37, p. 177.

¹⁷ *Ibid.*, p. 176.

¹⁸ *Ibid.*, I, 39, p. 188, note 760 de Fontana et de Tabet.

¹⁹ *Ibid.* p. 46.

²⁰ *Ibid.*, I, 2, p. 62.

²¹ *Ibid.*, I, 37, p. 178.

²² *Ibid.*, I, 39, p. 189.

²³ *Ibid.*, I, 37, p. 182.

Gracques n'avaient pas eu le malheur de le réveiller. On le voit : l'ambition est potentiellement partout, elle est de tout bord, même si elle est plus à craindre d'un côté que de l'autre. Tout n'est qu'une question d'équilibre dans le rapport des forces en présence : « [...] toujours ou le peuple ou la noblesse devenaient superbes quand l'autre s'abaissait »²⁴. Un peu moins d'ambition d'un côté fait accroître celle du camp adverse, mécaniquement, *nécessairement*. McCormick, lui, ne le dit jamais, lui qui n'envisage l'excès du peuple qu'en réaction aux grands. Il y a, chez McCormick, un certain angélisme du peuple : le peuple en lui-même serait bon ; il ne peut vouloir le mal que si les grands l'y poussent, et préfère initialement faire sécession au lieu de livrer bataille quand ces derniers le provoquent. McCormick n'explique pas la fin de la république romaine par les tumultes provoqués par la loi agraire - due en partie aux excès du peuple - mais par la logique impériale imposée par les grands, la guerre menée loin de Rome permettant de contourner le pouvoir des Tribuns à l'intérieur de la cité pour mieux s'attirer les faveurs du peuple²⁵.

Enfin, nous avons dit que les Tribuns devaient lutter contre les excès dont est capable le peuple, et que leur rôle d'équilibriste était d'autant plus difficile qu'ils étaient juges et parties. Mais la difficulté est d'autant plus redoutable que les Tribuns eux-mêmes peuvent faire preuve d'excès. Et il n'y a rien de plus logique : un homme qui devient Tribun, par sa nouvelle fonction, s'élevant à un degré social supérieur, ne peut avoir qu'une ambition plus grande. Indéniablement les grands et le peuple forment deux humeurs différentes chez Machiavel, deux classes bien distinctes, toujours en opposition. Mais cela n'empêche pas, à un niveau plus interindividuel, qu'il y ait des *plus ou moins* grands et des *plus ou moins* petits. C'est d'ailleurs parce qu'au sein des grands il en existe des plus ou moins grands que des conflits ne cessent de les opposer. Déjà, entre les grands et le peuple pris comme catégorie sociale, il n'y a pas de différence de *nature*, mais simplement de *position* : les grands ne sont pas faits d'un autre bois que la plèbe ; un grand est simplement ce qu'un homme du peuple aurait pu être ou pourrait devenir, s'il avait pu être à sa place ou s'il lui était possible de la prendre. L'assignation initialement contingente des places sociales les a déterminés autrement, mais ici et là, de ce côté-ci comme de l'autre, il s'agit du même homme. Les différences sont des différences d'assignation, et tout est une question de *proportion* en société : aussi bien dans l'équilibre difficile à trouver entre les humeurs, qu'entre les hommes eux-mêmes, cette fois-ci comparativement les uns aux autres et non les uns contre les autres. Le Tribun est plus grand que le citoyen ordinaire qui appartient à la plèbe, même s'il est élu par elle, et s'il doit la défendre. Le danger est qu'il laisse alors libre cours à son ambition, jusqu'à devenir « furieux » au point de contribuer à la ruine de la république :

« [...] car les Tribuns de la plèbe, ayant cette autorité entre leurs mains, ne se contentèrent pas d'avoir un consul plébéien, mais voulurent les avoir tous les deux. Après quoi ils voulurent la censure, la préture, et toutes les autres charges de commandement de la ville. Et cela ne leur suffit pas ; en effet, menés par la même fureur, ils commencèrent ensuite, avec le temps, à adorer les hommes qu'ils voyaient en mesure de frapper la noblesse ; c'est de là que vinrent la puissance de Marius et la ruine de Rome »²⁶.

C'est d'ailleurs parce que le Tribun est ambitieux qu'il est corruptible et peut être acheté par les grands. Dans D, III, 11, Machiavel parle de l'autorité des Tribuns qui, d'abord vertueuse à sa création pour « mettre un frein à l'ambition de la noblesse »²⁷, devint par la suite « insolente et redoutable pour la noblesse et pour Rome tout entière [...] »²⁸. L'ambition

²⁴ *Ibid.*, I, 46, p. 204.

²⁵ John P. McCormick, *op.cit.*, p. 96.

²⁶ D, I, 5, p. 73-74.

²⁷ *Ibid.*, III, 11, p. 441.

²⁸ *Ibid.*, p. 442.

des Tribuns est alors si grande qu'elle aurait détruit la république si Appius Claudius Crassus, un grand, n'avait pas trouvé une solution. Il proposa de retourner les Tribuns contre eux-mêmes, de les affaiblir de l'intérieur, profitant de la possibilité toujours offerte de trouver « parmi les Tribuns quelqu'un qui fut soit craintif, soit corruptible, soit amateur du bien commun, si bien qu'ils [les Romains] le poussaient à s'opposer à la volonté des autres qui auraient voulu appuyer des décisions contraires à la volonté du sénat »²⁹. Le nombre des Tribuns ne fait pas leur force mais leur faiblesse, car il est toujours possible de trouver parmi eux une personne qui les fera changer d'avis ou les manipulera³⁰. Ce qui est notable, dans cet extrait de D, III, 11, est que la corruption ne soit qu'un moyen parmi d'autres d'influencer un Tribun. Être « amateur du bien commun » est présenté comme un possible, alors même que cette disposition ne devrait être étrangère à aucun Tribun. Cela peut tenir au contexte : c'est surtout quand la cité est en péril que la sensibilité du Tribun au bien commun est réveillée ou suscitée. Sauf que justement : au moment où Appius Claudius intervient, Rome est en danger, et les Tribuns sont aveuglés par leur fureur. La sensibilité des Tribuns au bien commun n'est donc pas évidente. Pour ce qui est de manipuler un des leurs par la crainte, cela peut avoir plusieurs significations : on peut aussi bien profiter de ce sentiment pour raviver en lui le souci du bien commun, qu'il aurait déjà, ou le menacer plus directement en lui faisant comprendre ce qu'il viendrait à perdre, personnellement, si ses pairs ne prenaient pas la bonne décision. Les deux sont envisageables et prouvent que le Tribun est influençable de différentes façons : s'il est sensible au bien commun, il faut agir par ce biais ; mais s'il est sensible à sa propre grandeur, alors il est corruptible, et il faut savoir là aussi en profiter, en lui faisant miroiter de nouveaux biens matériels et honneurs.

À juste titre, il a été reproché à McCormick de ne pas suffisamment donner des garanties contre le risque de corruption des Tribuns. En effet, il est facile d'imaginer combien les Tribuns, dans la configuration du nouveau Tribunat qu'il propose de créer aux États-Unis, pourraient à la fois être tentés de profiter de leur statut pour devenir célèbres³¹, et être convoités par les partis politiques qui n'hésiteraient pas à chercher à les séduire pour profiter de leur expérience et de leur notoriété³². Toutefois, concernant le risque de domination exercée par les Tribuns, McCormick a très bien compris une chose. Il n'y a pas que les « luttes engendrées par la loi agraire »³³ qui aient causé la chute de la république romaine. Il y a aussi « la prolongation des commandements »³⁴, sous-entendu des commandements militaires. Machiavel dit que c'est d'un commun « accord »³⁵ que grands et peuple décidèrent de prolonger le commandement des Tribuns et celui des consuls. Tite-Live, lui, dit de manière plus intéressante – dans la logique même du propos machiavélien, si bien que l'on peut s'étonner que Machiavel ne l'ait pas lui-même repris – que c'est au contraire suite à des *désaccords* que de telles mesures furent prises, là encore en réaction : à savoir que le peuple, après avoir demandé que les Tribuns soient réélus, ce que le sénat n'accepta pas, décida de prolonger leur mandat, contre quoi les sénateurs firent de même pour les consuls³⁶. Vint

²⁹ *Ibid.*, p. 442.

³⁰ Voir aussi sur ce point D, III, 15 : plus le nombre de Tribuns est important, plus le risque de la discorde augmente, ne pouvant pas tous être d'accord, défaut accru en temps de guerre, où il est plus facile de commander à un seul.

³¹ Voir sur ce point A. Rehfeld, « Incentivize the Powerful or Empower the Poor ? Thoughts on John McCormick's *Machiavellian Democracy* », *The Good Society*, Penn State University Press, vol. 20, n°2, 2011, p. 226-239.

³² Voir S. Roman, *op.cit.*, p. 307-308.

³³ D, III, 24, p. 478.

³⁴ *Ibid.*, p. 478.

³⁵ *Ibid.*, p. 478.

³⁶ Tite-Live, *Histoire Romaine*, III, 21, texte que nous avons consulté sur le site de la Bibliotheca Classica Selecta de l'Université de Louvain, <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/LIV/III.html#3-21>.

ensuite le prolongement non plus des charges publiques mais des commandements, idée néfaste dès le début pour Machiavel, bien que prise initialement pour des raisons pratiques apparemment inoffensives : Publius Philon fut le premier que le sénat autorisa d'être proconsul afin de lui laisser le temps de terminer son état de siège de la ville de Paléopolis. De même est-ce parce que la guerre se faisait de plus en plus loin de Rome, qu'elle était toujours plus longue, que les chefs romains exigèrent et obtinrent souvent un prolongement de leur commandement. S'ensuivirent deux conséquences préjudiciables pour le « salut de la patrie » (*salus patriae*³⁷) : tout prolongement – dans les charges et commandements – ne peut qu'être en faveur d'un petit nombre de personnes, lesquelles seules peuvent acquérir une réputation, puisqu'elles seules ont une expérience politique qui leur permet d'être mal ou bien vus (celui qui n'a pas d'expérience politique peut certes être bien vu, mais il *parle* seulement bien, à défaut d'avoir pu démontrer qu'il sait aussi bien *agir*) ; le prolongement favorise aussi un culte du chef qui peut finir par aveugler les citoyens et les détourner du « bien public »³⁸, d'autant plus facilement en temps de guerre que Rome pouvait être oubliée par ceux qui avaient à combattre loin d'elle. Le prolongement ne peut donc qu'accroître le risque de tyrannie, et donner aussi bien au Tribun, qu'au consul, la folie des grandeurs.

Dans son projet, McCormick propose de limiter le mandat des nouveaux Tribuns à un an. La mesure prévue est salutaire, comme l'est celle de pouvoir juger publiquement les Tribuns à la fin de leur mandat en cas de mauvaise conduite de leur part, même si une telle sanction est insuffisante en arrivant trop tardivement ou après coup³⁹. McCormick comprend donc mieux que les Tribuns peuvent ne pas être bons qu'il comprend leur rôle d'équilibriste *contre* le peuple lui-même. Mais cela n'empêche pas les mesures répressives qu'il imagine d'être insuffisantes, d'autant plus qu'un autre problème se pose dans sa proposition, qui tient au choix du tirage au sort pour compléter l'élection.

La bonne pioche est rare : l'excellence dans l'être et le paraître des Tribuns

C'est de bonne intention que McCormick désire compléter l'élection par le tirage au sort. Sauf que le problème est que le Tribun ne peut pas être n'importe qui, et que la loterie, parce qu'elle est loterie, n'assure pas que le citoyen tiré au sort soit compétent. Il est bien beau de vouloir corriger le caractère élitiste du vote. Mais ce n'est pas pertinent si l'on désire, dans la logique de Machiavel, faire de certains citoyens des « gardiens de la liberté »⁴⁰. Ce que nous avons dit précédemment le fait comprendre aisément : tout le monde ne peut pas être un bon équilibriste, et la politique est un art. Le Tribun, comme le prince, doit savoir faire preuve de *virtù* pour affronter la fortune. Il doit être un homme de bien, ce qui veut dire, comme nous l'avons déjà compris : non seulement défendre le peuple ; non pas, encore moins, servir ses propres intérêts jusqu'à faire preuve d'un excès d'ambition ; mais se soucier avant tout du bien commun ou du salut de la patrie. A cela il faut ajouter plusieurs points, qui vont permettre également de remettre en cause la vertu délibérative des assemblées romaines dont

³⁷ D., III, 30, p. 492.

³⁸ *Ibid.*, p. 479.

³⁹ Pour éviter le risque de corruption des Tribuns, le mieux serait que les citoyens puissent les sanctionner plus rapidement et de manière plus continue. Voir S. Roman, *op.cit.*, p. 309-310. Suite aux remarques critiques qui lui ont été faites, après la publication de *Machiavellian Democracy*, McCormick est revenu sur certaines modalités de son Tribunat, pour renforcer les dispositifs de sécurité contre le risque de corruption des Tribuns. Nous n'entrons pas ici dans les détails car cela ne change rien aux critiques majeures que nous lui faisons. Voir John P. McCormick, « Machiavellian Democracy in the Good Society », *The Good Society*, Vol. 21, No. 1 (2012), pp. 90-117.

⁴⁰ « [...] the American tribunes would serve as the popularly based “guard of liberty” within the American republic » (John P. McCormick, *op.cit.*, p. 187).

McCormick ne cesse de faire l'éloge. D'abord, il doit être « un homme de bien » pour que le peuple sache raison garder :

« Et les désirs des peuples libres sont rarement pernicioseux pour la liberté, parce qu'ils naissent ou du fait d'être opprimés ou de la crainte de devoir l'être. Et quand bien même ces opinions seraient fausses, il y a le remède des assemblées, s'il surgit un homme de bien qui, par ses harangues, leur démontre qu'ils se trompent. Et les peuples, comme dit Tullius, sont capables, bien qu'ils soient ignorants, d'entendre la vérité ; et ils cèdent facilement quand le vrai leur est dit par un homme digne de foi »⁴¹.

Contrairement à la tradition qui se méfie du peuple, Machiavel dit qu'il y a peu de choses à craindre d'un peuple libre (d'un peuple asservi, c'est une autre affaire), d'abord parce qu'il désire peu de choses - essentiellement d'être libre au lieu d'avoir des désirs insatiables - ensuite parce qu'on peut lui faire confiance dans le soin qu'il prend de sa liberté, qui est directement son *bien*, et indirectement celui de la cité quand elle peut être une république. Si les désirs des peuples libres sont rarement « pernicioseux », c'est parce qu'ils le sont rarement pour *sa* liberté, mais aussi « pour *la* liberté », autrement dit pour une république. En réalité c'est beaucoup plus complexe, car le même Machiavel dit dans D, I, 53 que « souvent le peuple, trompé par une fausse image de bien, désire sa propre ruine », et qu'en l'absence d'un homme de bien qui lui fera remarquer ses erreurs, on expose de cette manière « les républiques à des dangers et des dommages innombrables »⁴². Le peuple peut donc, sous l'effet de ce qui lui paraît ou de ce qu'il imagine être un bien (*falsa imagine di bene*), causer lui-même sa propre perte, et nécessairement celle de la cité, si aucun homme de bien ne lui montre qu'il se fourvoie.

Le peuple peut revendiquer injustement de nouveaux droits. Il peut avoir des « opinions fausses », c'est-à-dire s'imaginer à tort être victime d'une oppression, ou bien craindre de l'être de manière injustifiée. Mais ces problèmes, comme le mentionne le dernier extrait ci-dessus repris des *Discours*, peuvent très vite être résolus par « le remède des assemblées, s'il surgit un homme de bien qui, par ses harangues, leur démontre qu'ils [les peuples libres] se trompent ». Un remède existe, dont il faut comprendre les conditions qui déterminent son efficacité : d'abord, le lieu est important, le peuple doit quitter la place publique, la rue, ou encore les loges⁴³, pour se réunir en assemblée, ce qui fait comprendre que le bon remède est *ordinaire*, puisqu'il relève des institutions ; ensuite, et contrairement à ce que dit McCormick, que l'assemblée soit le remède ne signifie pas que la délibération soit la solution, au sens que l'on passerait du stade de l'*opinion* - d'une opinion brute, grossière (« raw opinion »)⁴⁴ - à celui du *jugement*, compris comme la possibilité d'un jugement désintéressé, parce qu'ayant les moyens matériels de devenir argumentatif. Quand la plèbe se réunit en assemblée, elle peut certes délibérer, évaluer le pour et le contre, mais quand elle se trompe, il faut quelqu'un – un homme de bien, un homme en qui elle peut avoir confiance (« digne de foi ») – qui lui *montre* son erreur. L'homme de bien ne délibère pas avec la plèbe, il ne discute pas avec elle pour examiner le bien-fondé de ses assertions, mais il doit lui *faire voir* ses erreurs, ou encore lui faire « entendre la vérité », et tout cela à l'aide de « harangues », autrement dit par un art de la rhétorique. L'homme de bien doit *corriger* le jugement de la plèbe, et c'est une des qualités de la plèbe de reconnaître le vrai, quand son ignorance la conduit à sombrer dans le faux. Le peuple, quand il est dans l'erreur, ne peut pas délibérer, il ne sait pas faire preuve

⁴¹ D, I, 4, p. 71.

⁴² *Ibid.*, p. 221.

⁴³ « Les loges étaient, à Florence, des lieux de rencontre où l'on discutait et où l'on jouait » (note de Fontana et Tabet dans D, p. 89).

⁴⁴ John P. McCormick, *op.cit.*, p. 74.

d'un bon jugement, mais il est toujours capable de *reconnaître* la vérité quand celle-ci lui est *présentée* par un homme qui n'est pas leur égal.

La question de l'homme de bien dépasse le simple cas des Tribuns, car il s'agit plus généralement de trouver dans la cité « quelques citoyens âgés et estimés, dont la révérence »⁴⁵ sera capable de freiner la plèbe dans son insolence. Mais justement, parce que l'homme de bien ne se limite pas au Tribun pour raisonner le peuple, une rude bataille s'ensuit pour savoir qui des Tribuns ou des grands pourra paraître tel aux yeux du peuple. Le peuple est sensible à la figure de l'homme de bien. Il le respecte parce qu'il l'admire et le craint. Mais une telle sensibilité est alors la source d'un pouvoir hautement convoité, non pas seulement en faveur du peuple, mais aussi contre lui, selon ce qu'on pourra lui faire accroire. Le Tribun est donc d'autant plus contraint d'être un homme de bien qu'il doit *paraître* l'être davantage que d'autres au prix d'une meilleure manipulation. Dans D, I, 13, Machiavel montre à plusieurs reprises comment les Romains n'hésitaient pas à recourir à la religion pour manipuler le peuple, et, pour ce qui nous intéresse, il explique à la fin de ce chapitre comment les nobles parvinrent à persuader le peuple de refuser une proposition du Tribun Terentillus qui était pourtant à son avantage. Terentillus proposa « de nommer cinq magistrats qui auraient dû édicter des lois pour limiter le pouvoir, trop arbitraire selon lui, des consuls »⁴⁶. Pour contrecarrer sa proposition, les nobles trouvèrent comme « remède »⁴⁷ - c'est-à-dire comme moyen efficace, car il n'y a aucune maladie, mais simplement à leurs yeux un danger – de manipuler la plèbe par la crainte. Ils racontèrent que les livres sibyllins prédisaient la perte de Rome si les discordes civiles perduraient, et exagérèrent la menace représentée par Appius Herdonius et ses troupes pour faire croire que cette perte était imminente. Les Tribuns eurent beau essayer de démontrer – de « dévoiler »⁴⁸ - à la plèbe qu'il ne s'agissait que de mensonges, ils ne purent la raisonner tant elle était devenue craintive. Face à l'obstination des Tribuns de proposer la loi de Terentillus, « un certain Publius Ruberius, citoyen grave et influent, sortit du sénat pour leur montrer, par des propos mi-aimables mi-menaçants, les dangers que courait la ville et l'opportunité de leur requête ; si bien qu'il obligea la plèbe à jurer qu'elle ne s'écarterait pas de la volonté du consul »⁴⁹. Publius Ruberius (en réalité Publius Valerius) parvint à convaincre la plèbe, laquelle devint si « obéissante »⁵⁰ qu'elle accepta non seulement d'aider à vaincre Appius Herdonius, mais également à la suite et tout de suite de partir en guerre contre les Volsques, là encore en étant manipulée : rien ne l'obligeait normalement à le faire, puisque Publius Valerius avait trouvé la mort au cours de l'assaut mené contre Appius Herdonius. Mais le nouveau consul réussit à la persuader que son serment tenait toujours, et s'il lui proposa de combattre les Volsques, ce fut non seulement pour profiter de son soutien pour partir inespérément en guerre, mais aussi pour ne pas laisser à la plèbe « le temps de penser à la loi de Terentillus »⁵¹.

D, I, 13 prouve que la bataille bat son plein pour jouer de sa réputation et en imposer. Publius Valerius est considéré comme un homme de bien, et il en profite pour jouer avec les *affects* du peuple : il est mi-aimable, mi-menaçant pour faire perdre au peuple toute capacité de jugement. Même chose dans D, I, 47 et 48 : les grands usent et abusent du sentiment de honte dont la plèbe est capable, pour qu'elle ne choisisse pas les Tribuns avec autorité consulaire parmi ses rangs mais parmi les nobles. Non seulement la plèbe est capable d'entendre le vrai par un homme de bien, mais elle sait elle-même ou par elle-même saisir la

⁴⁵ *Ibid.*, p. 221.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 111 (extrait de la note 362 de Fontana et Tabet).

⁴⁷ *Ibid.*, p. 111.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 111.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 111.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 111.

⁵¹ *Ibid.*, p. 112.

vérité quand elle passe du général au particulier, c'est-à-dire, comme le disent Alessandro Fontana et Xavier Tabet, quand elle passe de ce qu'elle *imagine* être vrai ou juste, à ce dont elle *fait elle-même l'expérience*, ce qui revient à voir la chose de plus près au lieu de la voir grossièrement de loin⁵² ; et ce changement, très certainement, tient aussi au fait que voyant la chose de plus près, la touchant pour ainsi dire du doigt, on passe de la foule ou de la multitude - avec pour corollaire des phénomènes d'agitation, d'échauffement, d'emportement - à un examen plus individualisé et plus apaisé, plus « froid », de ce qu'il s'agit précisément d'évaluer ou de juger, si bien que des avis contraires peuvent émerger et dissoudre l'unité de la plèbe qui tenait jusqu'ici à son opposition aux grands. Le jugement de la plèbe non seulement alors se précise et s'aiguise, mais en se précisant, peut changer du tout au tout, et c'est une preuve de la sagesse du peuple romain que de savoir reconnaître ses erreurs.

La plèbe, quand elle se trompe, a honte. Elle a donc une conscience morale de la vérité. Les grands profitent de cette conscience pour la manipuler ou la retourner contre elle. Ils cherchent à la provoquer à leur avantage : a) soit en faisant en sorte que la plèbe descende le plus vite possible « dans les détails »⁵³ ; c'est le cas, par exemple, de la ruse employée par Pacuvius Calavius qui, pour réconcilier la plèbe avec la noblesse à Capoue, lui promet que tous les nobles seraient tués comme elle l'exigeait, à condition toutefois avant chaque exécution de proposer quelqu'un d'autre en remplacement, ce qu'elle ne parvint pas à faire ; la plèbe, ainsi, n'eût pas le temps de s'échauffer davantage contre les grands en obtenant tout de suite ce qu'elle désirait - là est le subterfuge ; la mise à mort a pu être évitée en passant du désir à la réalité, de la colère au jugement, en faisant constater à la plèbe, *par elle-même*, qu'elle n'avait à chaque fois personne de meilleure à proposer ; b) soit en la devançant dans la nomination d'un nouveau Tribun en proposant des hommes parmi « les plus réputés de Rome⁵⁴ », pour que la plèbe ait honte de refuser de telles candidatures, sachant que tout citoyen honnête ne pouvait que les accepter (piège de la réputation et de l'estime sociale) ; c) soit, enfin, en corrompant « quelques plébéiens vils et très ignobles pour que, mêlés aux plébéiens d'une plus grande qualité qui la demandaient habituellement, eux aussi la demandassent⁵⁵ », si bien que la plèbe ne pouvait qu'avoir honte de ses candidats, et être là encore contrainte de choisir *in fine* parmi les grands. Pour que le Tribun se fasse entendre par le peuple, il faut donc aussi qu'il sache le manipuler, autant voire davantage que les grands, s'il veut être suivi par la plèbe. Mais cette manipulation doit être faite dans le *bien* du peuple, non à son détriment, et elle consiste, d'une part, à user du remède des assemblées – plus largement des remèdes ordinaires, comme celui de la faculté d'accusation pour distinguer un juste reproche d'une calomnie, tout cela en vue de contraindre la plèbe de descendre dans les détails - d'autre part à user d'un art du paraître. Les Tribuns doivent savoir faire preuve de *virtù* : pas seulement de vertu (morale), mais aussi d'habileté, d'excellence rhétorique, pour impressionner le plus possible et manipuler de manière efficace.

Mais s'ils doivent exceller dans le paraître, ils doivent aussi exceller dans l'être : pour bien conduire la plèbe, le Tribun doit certes savoir bien la manipuler, mais il ne saurait la tromper ; et cela n'est pas contradictoire avec ce que nous avons dit précédemment parce que la manipulation a ses limites. Qu'on la manipule pour son bien ou pour son mal, à son avantage ou à son désavantage, la plèbe ne peut pas être trompée sur ce qui est vrai quand elle entre dans les détails, quand elle est en situation de juger de près et par elle-même ce qu'elle ne faisait qu'*imaginer* jusqu'ici. Machiavel rend hommage à la plèbe pour ce qui est de la qualité de son jugement dans le choix de la magistrature. Lors des élections, elle se trompe très

⁵² *Ibid.*, I, 47, p. 209 (note 907).

⁵³ *Ibid.*, I, 47, p. 210.

⁵⁴ *Ibid.*, I, 48, p. 211.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 211.

rarement, beaucoup moins que le prince. Il lui est impossible d'élire un homme totalement vicieux, parce qu'elle sait elle-même reconnaître le vice et la vertu :

« Quant à juger les choses, il est très rare que le peuple, quand il entend deux orateurs d'égale vertu qui prennent des voies divergentes, n'embrasse pas l'opinion la meilleure et ne soit pas capable de comprendre la vérité qu'il entend. [...] On voit encore que le peuple, dans les élections des magistrats, fait de bien meilleurs choix qu'un prince, et jamais on ne le convaincra qu'il est bon d'élever aux honneurs un homme infâme et de mœurs corrompues, ce dont on convainc facilement, et par mille chemins, un prince »⁵⁶.

Le peuple est moins corruptible que le prince dont le jugement peut être davantage faussé par l'ambition, et si le paraître est nécessaire, le peuple exige aussi que le Tribun soit réellement vertueux. « Je conclus donc qu'il n'est pas de remède plus sûr ni plus nécessaire pour refréner une foule soulevée que la présence d'un homme qui par sa prestance paraisse véritable et qui le soit vraiment »⁵⁷. Le Tribun doit être *intrinsèquement* un homme de bien, sans quoi il serait incapable de remédier aux égarements de la plèbe et d'ordonner la nécessité de paraître à l'exigence d'être authentiquement vertueux. Il est très intéressant de voir combien la plèbe elle-même juge insuffisante l'opinion ou la réputation, préférant se fier à ce qu'un homme fait, plutôt qu'à ce que l'on raconte de lui⁵⁸. Si *doxa* il y a, alors il s'agit d'une *doxa* critique avec elle-même, qui ne se fie à la réputation d'une personne qu'à défaut de mieux la connaître par ses actes. La réputation par lignée ou par entourage (selon les principes « tel père, tel fils » et « dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es ») s'étiolé vite avec le temps, si rien, par des faits, ne prouve de manière concrète la qualité supposée de la personne. La plèbe, ainsi, se méfie elle-même des ouï-dire ou en éprouve les limites avec le temps. Si les hommes, « *in universali*, jugent davantage avec les yeux qu'avec les mains »⁵⁹, si, dans ce plus grand nombre la plèbe est massive, il n'en demeure pas moins que l'épreuve du temps exige de sentir, d'observer *in concreto*, ou d'avoir la preuve tangible des qualités supposées des individus, sans quoi la plèbe elle-même se lassera vite de présupposer seulement.

On est donc très loin de ce que propose McCormick avec le principe de tirage au sort, parce que la loterie – pas plus que l'élection et même moins qu'elle, sauf exception heureuse, en cas d'excellente pioche - ne garantit pas de tomber sur un homme qui excelle à la fois dans l'être et le paraître, même si on comprend très bien par ces remarques qu'un tel homme est avant tout d'un idéal. La figure du Tribun pose le problème du bon et du mauvais *chef* éludé par McCormick, que le passage du général au particulier explicite. Ce que la plèbe voit de près peut la rendre capable de saisir la vérité. Mais justement, parce que voir de près est aussi *sentir*, toucher, c'est aussi le moment où la plèbe peut davantage être sensible à la puissance des affects et être manipulée. Certes, le voir est aussi sujet à l'affect, puisque l'imagination peut venir grossir ou déformer la réalité. Mais entre le *voir* et le *sentir*, il n'est pas seulement question du passage de l'affect à la raison, mais également d'affects à de plus grands affects. D, I, 57 l'explique. Il est facile, de loin, avec les autres, de mépriser une menace, de s'en moquer ensemble. Mais quand le temps d'obéir approche, alors les mêmes qui prenaient de haut la menace finissent très souvent par obéir. La multitude est « audacieuse quand il s'agit de *parler* » - de contester, s'indigner avec d'autres de la politique entreprise, ce sous l'influence d'affects partagés, qu'ils soient légitimes ou non - mais « dès qu'on voit le châtement en face, comme on se méfie les uns des autres, on s'empresse d'obéir »⁶⁰. « Comme on se méfie les uns des autres » n'est pas la cause de la subite obéissance ou du revirement

⁵⁶ D, I, 58, p. 242.

⁵⁷ D, I, 54, p. 226.

⁵⁸ Voir D, III, 34.

⁵⁹ N. Machiavel, *Le prince*, trad. J-C. Zancarini, J-L. Fournel, Paris, PUF, Quadrige, 2018, p. 207.

⁶⁰ D, I, 57 pour les deux citations, p. 236. Nous soulignons.

d'attitude. Le décalage entre la parole et l'acte tient à un éclatement de la multitude en autant d'individus qui la composent sous l'effet de la crainte, et dans D, I, 57, l'histoire est celle de Camille, en 389 av. J-C, qui menace de mort tout Romain qui refuserait de quitter Véies pour revenir habiter à Rome. Le moment d'obéir approchant, la menace se fait davantage sentir, et la puissance du sentiment de crainte est telle qu'elle finit par séparer les individus les uns des autres, au point de se méfier de ceux qui, quelques heures plus tôt, étaient leurs compagnons. Il est vrai que Machiavel dit dans le même chapitre : « Quand les esprits sont un peu refroidis, et que chacun voit qu'il doit rentrer chez lui [à Rome, comme l'exige Camille], ils commencent à douter d'eux-mêmes, et à penser à leur salut, en fuyant ou en s'accordant »⁶¹. Mais « Quand les esprits sont un peu refroidis » ne signifie pas ici le passage de l'affect à la raison, bien plutôt la perte malheureuse d'un affect qui était à l'avantage de la puissance de la multitude, sous l'effet d'un plus puissant affect – la crainte de sa propre mort – qui finit par la dissoudre en ébranlant sa confiance. Et Machiavel aussitôt d'enchaîner :

« Voilà pourquoi une multitude ainsi soulevée, si elle veut échapper à ces dangers, doit aussitôt choisir parmi elle un chef qui la discipline, qui la maintienne unie, et qui pense à sa défense. C'est ce que fit la plèbe romaine quand, après la mort de Virginie, elle s'en alla de Rome et, pour se sauver, choisit parmi elle vingt Tribuns »⁶².

L'élection d'un chef est nécessaire, et le rôle d'un Tribun est de garantir la puissance collective de la multitude, non seulement en la guidant dans sa réflexion, en lui apportant la raison qui pourrait lui manquer, mais aussi en sachant entretenir en elle de *bons* affects, c'est-à-dire des affects qui sont utiles à sa défense. Il faut toutefois noter une différence de taille entre Machiavel et McCormick dans la composition du Tribunat : étonnamment, McCormick vide pour ainsi dire le Tribunat du peuple, alors même que les Tribuns seraient choisis au hasard parmi lui, puisqu'ils se retrouveraient uniquement entre eux tout en ayant le droit de parler au nom du peuple en son absence. Dans les assemblées dont parle Machiavel, au contraire, les Tribuns ont affaire directement à la plèbe, et c'est la plèbe qui *in fine* vote, décide, ou juge. La mise à l'écart du peuple, au nom du peuple, proposée par McCormick ne peut qu'être suspecte. Il s'agit d'une sorte de mythification de la pratique délibérative - d'un côté le bon jugement, de l'autre le monde de l'opinion, le premier venant éclairer le second et lui servant de rempart - qui ne fait que trahir la pensée machiavéenne, sans résoudre le problème de la compétence des Tribuns.

Conclusion

« L'enfer est pavé de bonnes intentions », aime-t-on dire, et l'adage s'applique bien à la proposition de McCormick. On ne voit pas en effet comment des individus, tirés au sort parmi la population, seraient *de facto* de bons Tribuns, ayant le désir de défendre les intérêts du peuple et la compétence pour le faire. Le caractère oligarchique des démocraties contemporaines est un problème majeur, indéniablement, comme il est indéniable que le résoudre supposerait de favoriser davantage une conscience de classe du côté du peuple : la meilleure façon de lutter contre le pouvoir des élites est encore de se sentir tous concernés et de tous partager le même désir de non-domination. Mais ce n'est pas en caricaturant le peuple, ni en subsumant l'opinion sous un jugement faussement éclairé, que l'on parviendra à trouver la bonne solution. Le Tribun est une figure bien plus complexe chez Machiavel que celle du bon représentant au service du peuple, parce que simplement tiré de lui, que propose

⁶¹ *Ibid.*, p. 236-237.

⁶² *Ibid.*, p. 237.

McCormick. Ce dernier assume avec un certain plaisir le caractère provocateur de sa thèse. Mais il est surtout certain que sa proposition, mise en pratique, serait nuisible pour la démocratie en ne profitant pas au peuple, tout en faisant naître de mauvais tumultes qui ne pourraient que nuire à la cité.